

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-577617

43634

A

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1624

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

15 AKRAM ABDELMAJID

Date de naissance :

11/01/1949

Adresse : 10 T. CAIROUNE NR 469
CASABLANCA 2019

Tél. : 05 22 93 20 94 Total des frais engagés : 863,80 DA

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur AKKAL Noura
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE

710, Bd. Oued Sebou 2ème Etage N° 3 UL 1, 2020
El Oued - Casablanca

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

AKRAM ASMA ACCUEIL Age: 62

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

douleur

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atté médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 08/11/2020

EWF

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/07/2010	CS		300 DT	INP : 021M004100
	EDO		300 DT	Docteur AKKAS Noura L'ERATO GASTRO ENT

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Important :

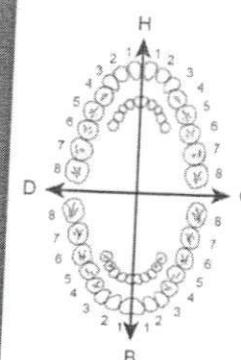
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

O.D.F.
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE RE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



Spécialiste des maladies de l'appareil digestif,
du foie et Proctologie
Echographie abdominale
Endoscopie digestive

Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès

Ancienne Médecin du CHU Ibn Sina de Rabat

Diplômée en proctologie de la Faculté de Médecine de Rabat

Diplômée en Diététique Médicale et Nutrition de la Faculté
de Médecine de Fès

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي
الكبد - الأمعاء - المعدة والبواسير
الشخص بالصدى
الكشف بالمنظار

خريجة كلية الطب والصيدلة بفاس

طبيبة سابقة بمستشفى ابن سينا الجامعي بالرباط

دبلوم جامعي في علاج أمراض الشرج والبواسير بكلية الطب بالرباط

دبلوم جامعي في علم التقنيات الطبية والحمية بكلية الطب بفاس

Ordonnance

Casablanca, le :

08/10/2020

Abdrem Dsma

98,80

① Néofortez 100mg S.V
1 g x 3j

69,10

②

Noméhif S.V

2 g x 2j ait 4pzas.

96,10 ③

Prayol 20mg S.V

1 g ait petit dejueun

263,80

PHARMACIE TILIA

Voie d'aménagement H.H 47 N°14

Hay Laayoune / Hay Hassani

Tél: 05 22 93 65 84 - Fax: 05 22 93 87 15

BP 10150000, Bd. Oued Sebou 2ème Etage N° 3

Docteur AKKAL Noura

HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH80
EXP 02/2023
LOT 02029 2

PPV:96DH00
PER:03/22
LOT:12915-2

omertil®

Extrait standardisé de Zingiber officinale

Estomac léger

Réduit efficacement les nausées

LOT: 200191
DLUO: 06/2023
69,00DH



30 GÉLULES
VOIE ORALE

Deva

DR AKKAL NOURA

Casablanca, le :

08/10/2020

Médecin Gastro- entérologue

Note d'honoraire :.....

Nom et prénom du patient : Akram Asma

Acte	Tarif
Consultation	300 DH
Echographie	300 DH

Montant global : 600 DH

Mode de paiement :

espèces

chèque

*Docteur AKKAL Noura
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
710 Bd. Oued Sebou 2ème Etage N° 3
El Oulfa - Casablanca*

Adresse : 710, Angle Bd. Oued Sebou et Bd. Oued Tensift- Appt 3, 2^e étage ElOulfa. Casablanca

ICE : 002062032000032/ Patente 36000294/IF 25111032/ INPE 091194571

Tel : 0522692121, e-mail : akkal.nora@gmail.com

Docteur AKKAL Noura - Ep. Marchane

Spécialiste des maladies de l'appareil digestif, du foie et proctologie
Echographie abdominale
Endoscopie digestive
Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès
Ancienne Médecin du CHU Ibn Sina de Rabat
Diplômée en proctologie de la Faculté de Médecine de Rabat
Diplômée en Diététique Médicale et Nutrition de la Faculté de Médecine de Fès

الدكتورة عقال نورة حرم مرشان

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي، الكبد والبواسير
الشخص بالصدى والكشف بالمنظار
خريجة كلية الطب والصيدلة بفاس
طبية سابقة بمستشفى ابن سينا الجامعي بالرباط
دبلوم جامعي في علاج أمراض الشرج والبواسير بكلية الطب بارياد
دبلوم جامعي في علم التقديمة الطبية والحمية بكلية الطب بفاس

Casablanca, Le 08/10/2020

Compte rendu d'échographie abdominale de Mme Akram Asma

- Foie de taille normale d'écho structure hyper échogène de contours réguliers sans lésion focale
- VB : fine lithiasique siège d'une lithiase de 26mm hyper échogène avec cône d'ombre postérieur
- VBIH et VBP fines
- TP de calibre normal
- Pancréas : non vu (aérocolie)
- Rate homogène de taille normale
- Les deux reins de taille normale avec bonne différenciation cortico médullaire a noter un kyste rénal gauche
- Pas d'ascite
- Aérocolie diffuse++

Conclusion :
- VB lithiasique
- foie stéatosique
- Aérocolie diffuse

Docteur
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
AKKAL Noura
710, Bd. Oued CASIRO ENTER
El Oulfa - Casablanca
El Oulfa - Casablanca

Docteur
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
AKKAL Noura
710, Bd. Oued CASIRO ENTER
El Oulfa - Casablanca

CABINET DR AKKAL NOURA

